



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 18 mars 2025 à 13 h 41 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Thierry Belinga, chef de service, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Guylaine Déziel, directrice, Urbanisme et développement durable, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice par intérim, Ressources humaines, David Leclerc, chef de service, Bureau du développement économique, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CAUP20250318-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 mars 2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.1 Projet numéro 141980 - Dérogations mineures - Autoriser des enseignes commerciales détachées - 705, rue Davidson Ouest - District électoral du Versant - Daniel Champagne (recommandation partiellement défavorable du CCU)

Monsieur le conseiller Mario Aubé se questionne sur les différentes recommandations prévues à ce projet de résolution.

Madame la conseillère Caroline Murray souligne que le CCU a suivi les recommandations du SUDD. Donc, la proposition d'enseigne donnant sur l'autoroute ne serait pas recommandée alors que celle proposée sur la rue Davidson sera recommandée.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souligne que ce qui doit être inscrit dans le texte du projet de résolution doit être rédigé de façon favorable. Si nous sommes en faveur, nous devons voter pour les dérogations mineures. Il précise que ce projet est situé dans son district et ne voit pas de problème avec le projet tel que proposé. Toutefois, sur la question de l'enseigne située sur la rue Davidson, il a besoin d'être rassuré de la fluidité de la circulation des véhicules à cette intersection.

Madame Guylaine Déziel précise que pour l'enseigne située sur l'autoroute, la proposition est d'agrandir l'enseigne existante et une duplication de celle-ci. On se sert de la dérogation mineure pour justifier l'agrandissement de cette dernière. On vient ajouter une deuxième enseigne qui dépasse la superficie autorisée par la réglementation. Pour l'enseigne située sur la rue Davidson, il y a un dégagement entre la piste cyclable et l'enseigne qui rend la situation sécuritaire.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet avait des préoccupations quant aux enjeux de circulation dans ce secteur. Elle se questionne sur le dégagement nécessaire pour assurer la sécurité de tous.

Madame Déziel précise que les véhicules ont suffisamment d'espace pour s'engager dans la voie sans problème.

Monsieur le conseiller Mario Aubé précise ne pas avoir d'enjeu avec ce projet. Pour l'autre enseigne, il comprend qu'il y aurait une autre pancarte similaire pour l'un des commerces du secteur.

3.2 Projet numéro 141982 - Usage conditionnel - Aménager un service de garderie d'une capacité d'accueil maximale de 20 enfants - 158, rue Isabelle - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Marc Bureau

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis mentionne que la chaîne décisionnelle s'est bien déroulée pour approuver ce projet. Au début, il y avait peu d'action du Service de la mobilité dans ce dossier et maintenant on restera aux aguets afin d'assurer la sécurité des enfants dans le cadre de ce projet de garderie.

3.6 Projet numéro 141993 - Dérogation mineure - Remplacer une tour de refroidissement - 909, boulevard La Vérendrye Ouest - District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital – Catherine Craig-St-Louis

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis précise que nous sommes conscients des enjeux de voisinage dans ce secteur. Le projet serait seulement esthétique et n'aurait pas d'impact important sur la situation actuelle.

6.3 Projet numéro 142068 --> CES - Règlement numéro 482-4-2025 modifiant le Règlement numéro 482-2009 concernant l'utilisation d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la ville de Gatineau dans le but de mieux encadrer les pratiques d'arrosage

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon mentionne avoir obtenu de l'information sur les clapets. Il se questionne si une application mobile permettant d'ouvrir et fermer la champlure à distance serait autorisée en vertu de la réglementation.

Madame Chantal Marcotte devra faire les vérifications nécessaires. Elle précise qu'il ne doit pas y avoir de minuterie puisque celle-ci est interdite selon la proposition de modification réglementaire.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souligne qu'il votera contre ce projet de règlement. Le fait que l'on ne peut pas utiliser de minuterie, il est d'avis que cela brime les droits d'une partie de la population. Il est possible que dans une prochaine phase du règlement, l'arrosage mécanique soit interdit complètement et il trouve cette proposition trop drastique.

9.3 Projet numéro 141979 - PIIA - Autoriser des enseignes commerciales détachées - 705, rue Davidson Ouest - District électoral du Versant - Daniel Champagne

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet revient avec son questionnaire relativement à l'espace prévu entre l'enseigne proposée et la rue Davison. Madame Déziel précise que l'image proposée dans les pièces jointes est une projection du requérant et n'est pas à l'échelle.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne propose de retirer l'item 3.1 et 9.3 afin de s'assurer que le Service de la mobilité fasse les validations nécessaires.

Monsieur le président Steven Boivin indique que les items 3.1 et 9.3 seront retirés de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir. Aucun vote n'est demandé à cet effet.

- 9.6 Projet numéro 142050 --> CES -** Accorder à la Coopérative de Solidarité Innovation Habitation Outaouais (IHO) une aide financière maximale de 650 000 \$ pour couvrir les frais des travaux de démolition et de décontamination du terrain et des bâtiments existants pour le projet ACL 7039-Lemieux-Tremblay - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

Monsieur le conseiller Steve Moran invite les collègues à voter en faveur de ce projet et à applaudir les requérants qui offrent ce service à la communauté sur la rue Eddy.

- 11.1 Projet numéro 142067 --> CE -** Protocole d'entente entre le Service de l'eau et des matières résiduelles et le Centre de formation professionnelle Paul Gérin-Lajoie du Centre de service scolaire des Trois-Lacs pour le projet de délocalisation du programme de procédés de traitement de l'eau dans les installations de la Ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Mario Aubé souligne qu'il y a une vague de départ des opérateurs dans les prochaines années dans un contexte de pénuries de main-d'œuvre. Il se questionne quant aux préoccupations soulevées dans le sommaire exécutif.

Monsieur Simon Rousseau indique que ces postes sont critiques et qu'il faut mettre en place des actions rapidement pour réduire les risques de pénurie.

Monsieur Simon Comtois ajoute que cette situation est relativement nouvelle. Avant, les programmes étaient offerts dans la région, toutefois, ceux-ci ne se donnent plus. Nous nous associons avec des institutions externes qui financeront le programme. Il sera plus facile de donner la formation et d'assurer le recrutement.

- 17.4 Projet numéro 141451 --> CES -** Entente de donation des bancs du centre Robert-Guertin pour la vente aux citoyens et partisans dans le cadre d'une activité de levée de fonds

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur la façon de faire proposer pour la vente des bancs de l'aréna Guertin, notamment sur le nombre retenu pour la vente et le fait qu'aucune consultation publique n'ait eu lieu. Il demande le retrait de cet item à l'ordre du jour.

Monsieur Yess Gacem précise qu'il y a une logistique importante à mettre en place afin de retirer les bancs de l'édifice. Ces bancs sont liés entre eux et nécessitent des travaux de soudure. L'ampleur des travaux aurait nécessité des fonds importants de la part de la Ville. Le rationnel au tour du nombre de bancs a gravité autour du coût important des travaux. De plus, la vente s'effectuera via une inscription sur une page Web et la fondation fermera le processus et procèdera par tirage au sort. La Ville gardera une vingtaine de bancs pour les déployer dans ses installations sportives.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souligne avoir demandé que des actions soient prises afin de préserver la mémoire de Robert Guertin et demande si ce dossier tient toujours.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne qu'aucune instance décisionnelle n'a encore été saisie spécifiquement de cette question. Toutefois, il tient également à ce que la mémoire de monsieur Guertin soit préservée.

La demande de retrait de l'item proposée par monsieur Girouard est refusée, puisqu'il n'y a aucun appui à cet effet.

- 33.1 Projet numéro 142287 -** Opposition au projet d'installation de gestion de déchets près de la surface à Chalk River

Monsieur le conseiller Mike Duggan est d'avis qu'il est préférable de ne pas les déplacer et d'élaborer un plan sur place. Il appuie le projet et votera contre cette résolution.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette mentionne qu'elle a rencontré le chef de la communauté qui nous a sollicité comme conseil municipal afin d'appuyer cette résolution aux côtés de d'autres villes et MRC. L'objectif est de prendre position et de réitérer notre appui aux peuples autochtones du secteur.

Monsieur Duggan souligne que ce site est le seul disponible.

34.6 Projet numéro 141563 --> CES - Convention d'aide financière 2024-2029 - Alliance pour la solidarité, dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Monsieur le conseiller Louis Sabourin précise que ce fonds existe pour lutter contre la pauvreté et l'isolement social. Il y aura prochainement un appel à projets qui sera coordonné par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. La Commission Gatineau, Ville en santé, recommandera les actions proposées.

35.2 Correspondance numéro 142303 - Avis de proposition déposé par le conseiller Jocelyn Blondin à la séance du 18 mars 2025 qu'à la séance du 15 avril 2025 sera déposé un projet de résolution portant sur le projet de mise en valeur de la Ferme Moore

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin précise que la documentation sur le projet sera disponible dans les prochains jours. Il considère que le projet proposé est intéressant et il espère que cela permettra d'arriver avec une proposition à la CCN.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 36.